



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT GENERAL
PREFECTURE MANAKARA
DISTRICT MANAKARA

Avis de Consultation Ouverte

N° 013/2026-MID/SG/PREF/MNK/PRMP

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LE DISTRICT DE MANAKARA-REGION FITOVINANY REPARTIT EN DEUX LOTS : LOT 1 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DIMENSION : 16x1,5m A PLATELAGE EN BOIS, SITUE AU FOKONTANY TANAMBAO CR VOHIMANITRA, DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINANY_RELANCE ; LOT 2- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DIMENSION : 22x1,2m A PLATELAGE EN BOIS SITUE A TANAMBE FOKONTANY NOSIALA CENTRE CR NOSIALA, DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINANY_RELANCE.** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA PREFECTURE MANAKARA**

Rue : **MANAKARA BE**

Etage / Numero de Bureau : **AU REZ DE CHAUSSE PORTE N°02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANAKARA AU REZ DE CHAUSSE PORTE N02** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A MADAME LA PRMP AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA AU REZ DE CHAUSSE PORTE N°02** au plus tard le **03/08/2026 à 09 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**



à Le 23/07/2026
La Personne Responsable des Marchés Publics